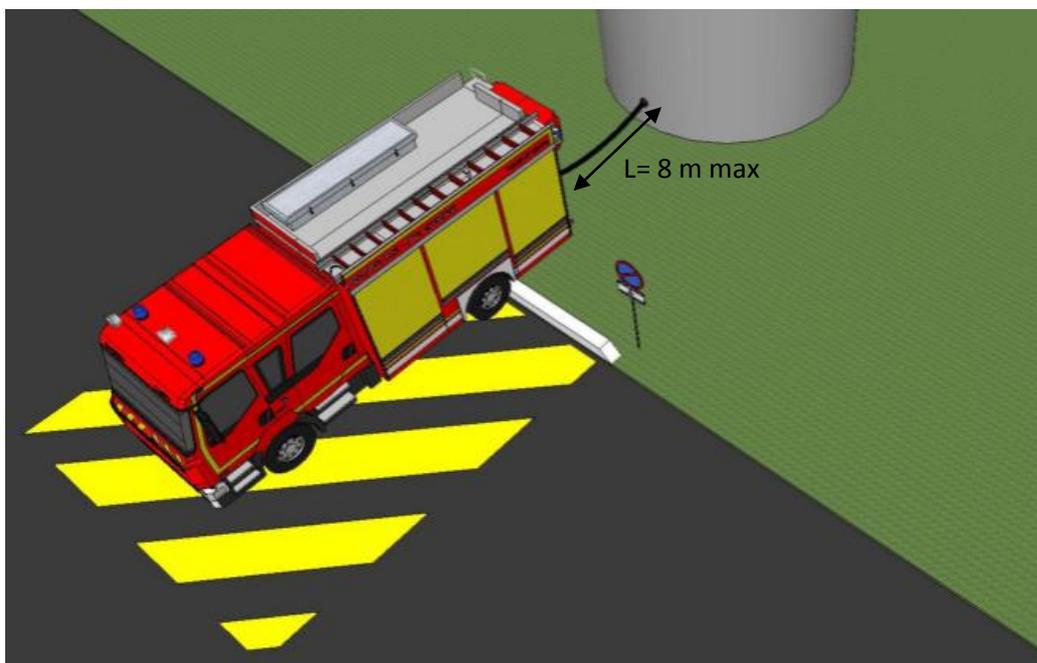


Réserve d'eau incendie aérienne

Les réserves d'eau incendie aériennes sont utilisables par le biais de :

- Prises directes ;
- Colonnes ou poteaux d'aspiration.

Le nombre et le type des équipements hydrauliques, dépend directement de la capacité de la réserve en m³. **Une aire d'aspiration doit systématiquement être réalisée (cf. fiche technique n°6). La distance entre la pompe de l'engin et le demi-raccord de la réserve doit être de 8 mètres maximum.**

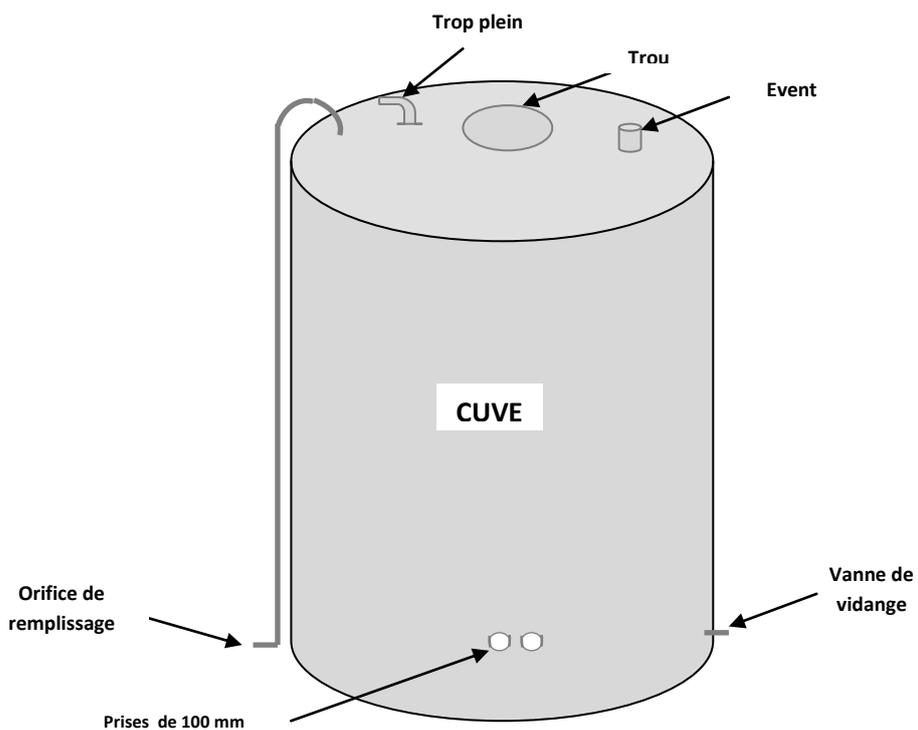


Descriptif

Une réserve d'eau aérienne est composée de :

- Une cuve ;
- Un piquage, une colonne ou un poteau d'aspiration ;
- Une alimentation extérieure DN 65 avec bride en partie basse ;
- Une jauge de niveau ;
- Une vanne de vidange ;
- Un trop plein ;
- Un évent ;
- Un trou d'homme ;
- Des prises de 100 mm.

Ce point d'eau incendie doit être signalé (cf. fiche technique n°10).



Réserve d'eau incendie aérienne de 720 m³
 équipée de 3 poteaux d'aspiration de 150 mm



Prises directes de 100 mm sur réserve